

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 30 Janvier (30/01/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 24 janvier, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints,**

M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Carine NICODEME, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Richard BAPTISTE (représenté par M. Didier MOTHEs), Mme Colette ROLLET (représentée par M. Guy ROQUEFORT), M. Gilles BENECH (représenté par Mme Nathalie GALHO), M. Claude GAUTHIER (représenté par Mme Carine NICODEME), **Conseillers Municipaux**

Mme Nathalie DA MOTA est nommée secrétaire de séance.

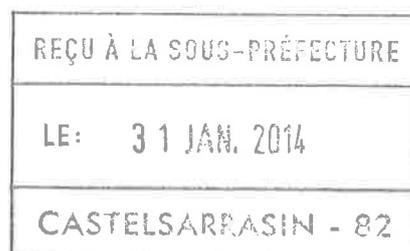
06 – 30 Janvier 2014

**BUDGET PRINCIPAL : INVESTISSEMENT, OUVERTURE DE CREDIT ANTICIPEE
POUR L'EXERCICE 2014**

Rapporteur : Monsieur le MAIRE

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu d'ouvrir par anticipation les crédits suivants sur le budget 2014 :



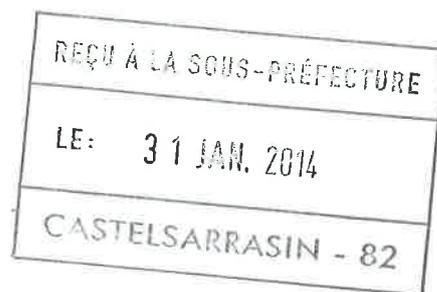
Chapitre	BP 2013	Montant limite d'ouverture de crédit	Ouverture de crédit			
			Nature	Fonction	Montant	OBJET
20	321 755 €	80 438,75 €	2031	112	15 000,00 €	Etude développement vidéosurveillance
			2031	213	17 641,00 €	Diagnostic énergétique
			202	824	13 600,00 €	Solde création AVAP
			TOTAL		46 241,00 €	
204	303 200 €	75 800,00 €	204182	816	51 000,00 €	Effacement réseau rues Gambetta et de la solidarité
21	857 650 €	214 412,50 €	2111	824	18 000,00 €	Acquisition terrain Saint Benoît
			21312	213	18 000,00 €	Chaudière Ecole de la Mégère
			21318	322	15 000,00 €	Traitement humidité Musée
			21534	814	20 000,00 €	Lampes LED sur éclairage Public
			TOTAL		71 000,00 €	
23	3 950 865 €	987 716,25 €	2315	824	190 000,00 €	Travaux de signalisation pour 50 000 € + reprise réseau France Telecom pour 23 000 € + Travaux Jardin Public Rue Poumel pour 60 000 € + Travaux passerelle du port pour 140 000 €
			2315	822	83 000,00 €	
			2313	64	45 000,00 €	Honoraires Micro crèche Mômérie
			2313	824	20 000,00 €	Travaux sur capitainerie du Port
			TOTAL		338 000,00 €	
TOTAL GENERAL					506 241,00 €	

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à 30 voix pour, 1 voix contre (M. CHARLES) et 2 abstentions (Mme ROLLET, M. ROQUEFORT)

ACCEPTTE les ouvertures de crédits proposés,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses proposées,

DIT que les crédits seront repris au budget primitif 2014 lors de son adoption.



Pour copie conforme
 Moissac le 31 janvier 2014
 Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
 De la transmission en préfecture le :
 De sa publication et/ou notification le :